

# SECTION : Connaissances de Gestion de base

CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE  
160 périodes



La section est programmée sur **1 an**.

Titre délivré à l'issue de la section :

« **Certificat relatifs aux « Connaissances de Gestion de base »** »

spécifique à l'enseignement de promotion sociale.

## Programme:

Dans le cadre de sa future profession à titre indépendant et dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur visant les compétences entrepreneuriales, différents documents de référence étant mis à sa disposition,

L'étudiant sera capable:

- \* De cerner les motivations, les qualités et l'attitude de l'entrepreneur, notamment l'esprit innovant et créatif, et l'envie de prendre des risques;
- \* De déterminer l'activité envisagée, ses facteurs de risques et de réussite;
- \* De justifier et de mettre en œuvre les principales démarches en création d'entreprise avec leurs implications concrètes;
- \* De déterminer les intervenants qu'il est susceptible de rencontrer et de décrire le rôle qu'ils sont censés jouer;
- \* De justifier et de mettre en œuvre les principales démarches comptables, financières et fiscales à effectuer dans l'exercice de sa future profession avec leurs implications concrètes;
- \* D'adapter ses outils de référence en fonction de l'évolution du contexte de son entreprise;
- \* De justifier et de mettre en œuvre les principales démarches commerciales à effectuer;
- \* De définir une démarche commerciale évolutive et cohérente avec ses objectifs et avec l'environnement de l'entreprise;
- \* De justifier les principales démarches en matière de législation par leur chronologie et leur logique;
- \* De fournir les documents probants qui lui sont demandés et d'appuyer son argumentation par l'utilisation de ceux-ci;
- \* De réaliser un plan d'entreprise et son étude de faisabilité,...

## Condition d'admission:

CESI ou test d'admission

## Droit d'inscription:

98,80 €

35€ pour les demandeurs d'emploi, étudiants de —de 18 ans, bénéficiaires de l'AVIQ et CPAS et professeurs sous certaines conditions.

## Horaire : 160 périodes

Lundi du 09/09/2019 au 09/06/2020 + mardi 07/01, 21/01, 04/02, 03/03, 21/04, 05/05 et 19/05 de 17h30 à 20h50 [à l'implantation de ATH](#)

Mercredi du 11/09/2019 au 11/06/2020 de 13h à 16h20 + jeudi 30/01, 20/02, 26/03, 30/04 et 28/05 de 17h30 à 20h50 [à l'implantation de BOUSSU](#)